

Visite du Palais Fédéral sous la conduite de Kurt Fluri, conseiller national et membre d'honneur de notre société.

(9 novembre 2022)



Le Palais Fédéral, qui devrait à vrai dire porter le nom de Palais du Parlement, est le centre du pouvoir politique de notre pays, du pouvoir du peuple, un lieu plein de symboles importants de la cohésion nationale mais aussi un symbole de la force de la nation.

Les quarante membres du Cercle qui s'y sont rendus ce 9 novembre purent bénéficier d'une visite guidée par notre membre d'honneur et conseiller national Kurt Fluri qui, comme nous le savons tous, vit de façon convaincante sa passion pour la chose publique. Après 20 ans de législature, il sait à merveille expliquer les relations historiques et surtout les modes de fonctionnement des différentes chambres, leurs règles écrites et non écrites.

Nous avons débuté la visite de cet édifice, de l'architecte saint-gallois H.W. Auer, en accédant par l'arrière dans le hall d'entrée surmonté de la fameuse coupole qui rappelle par sa forme celle du Capitole de Washington et illustre les parentés entre la structure étatique des USA et celle de notre pays. Le hall contient une série de statues qui représentent les quatre communautés culturo-linguistiques de notre pays, les différents pouvoirs strictement séparés, les pères fondateurs de la nation, les qualités requises pour ceux qui exercent le pouvoir, le sens du sacrifice (Winkelried) ou celui de la conciliation (Nicolas de Flüe). En cette journée pluvieuse et vue l'heure déjà avancée, nous n'avons malheureusement pas pu admirer la splendeur des vitraux latéraux et de la coupole.

Nous nous sommes rendus ensuite dans la salle de séance du Conseil des États où notre guide a décrit certaines règles propres à cette chambre : les sièges n'y sont attribués ni conformément à l'appartenance partisane ni à la provenance cantonale; chacun s'exprime dans sa langue et les débats n'y sont pas traduits simultanément ; chacun parle assis à son siège (vieille sagesse qui limite indirectement l'ardeur des débats), en respectant une limitation spontanée du temps de parole. Puis il expliqua en quelques phrases le mode de travail des chambres. Tout projet de loi du Conseil Fédéral est d'abord débattu en Commission du Conseil des États, puis porté devant le Conseil lui-même où les débats ont lieu en présence du Conseiller Fédéral compétent. Puis le projet avec les modifications apportées par le Conseil des États passe à la Commission du Conseil National, puis au Conseil National, pour refaire éventuellement un second tour en raison de divergences majeures. En fin de compte, il peut être sujet à une éventuelle Conférence de Conciliation. Ceci explique la relative lenteur des processus de législation, mais assure aussi le compromis.

Aucun gouvernement ne peut imposer au Parlement une loi comme cela est possible dans d'autres pays voisins, où la majorité présidentielle ou celle du premier ministre permet d'assurer l'adoption d'un projet de loi.

Arrivés dans la salle du Conseil National, qui est aussi celle de l'Assemblée Fédérale lorsque celle-ci nomme les Conseillers Fédéraux, les Juges Fédéraux ou le Général en temps de guerre, Monsieur Fluri expliqua les différences de fonctionnement du Conseil National par rapport à la chambre des États : ordonnance des sièges par partis et orientation politique gauche – droite, règles complexes du droit et du temps de parole, discours en position debout face à l'assemblée, système de vote, tenue des protocoles. Là aussi l'immense illustration en vue presque aérienne de la prairie du Grütli, de la région de Schwyz et des Mythen rappelle aux parlementaires les mythes fondateurs et situe leur travail dans la continuité historique. Un passage dans la Salle des Pas Perdus permet à notre conseiller national de « perdre » quelques mots sur les lobbyistes et leurs méthodes mais aussi sur les différentes fresques qui ornent les plafonds de ce lieu d'où, par beau temps, l'on peut aussi admirer la chaîne des Alpes bernoises.

La soirée se termina par un excellent plat végétarien et un bon verre à la Galerie des Alpes du Palais. Merci infiniment à Kurt Fluri pour nous avoir transmis sa passion et une bien modeste part de ses connaissances du Palais et de ses arcanes.

Jean-Pierre Barras

